



## Résultats consolidés au 30 juin 2015

**Europlasma SA, industriel français spécialisé dans la conception et l'exploitation de solutions plasma destinées à la production d'énergies renouvelables et à la valorisation des déchets dangereux**, annonce aujourd'hui ses résultats pour l'exercice clos le 30 juin 2015, qui ont fait l'objet d'un examen limité par le collège des commissaires aux comptes et qui ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 26 octobre 2015.

Commentant les résultats du semestre, Jean-Eric Petit, Directeur Général, a indiqué :

*«Je suis très heureux de constater que les stratégies mises en place par la nouvelle équipe de direction début 2014 donnent des résultats probants dans l'ensemble de nos activités. Inertam (Traitement de l'amiante) est désormais bénéficiaire, Europlasma Industries (Solutions Plasma) enregistre une forte croissance de son carnet de commandes, et CHO Power (Energies Renouvelables) a démarré, à Morcenx, le protocole de FAR, qui constituera un levier de croissance future pour cette plateforme de développement pour centrales d'énergie renouvelable, à l'échelle internationale.*

*Le plan ambitieux pour Inertam initié début 2014 a porté ses fruits, faisant du premier semestre 2015 une période très rentable avec un Ebitda de 1,4 M€. Cette performance résulte de la combinaison de contrôles opérationnels resserrés et d'un plan d'investissement annoncé fin 2014, deux facteurs qui sous-tendent durablement la performance future de cette entreprise. Ce résultat permet également de poser les bases de nouveaux développements pour Inertam, comme par exemple le déploiement géographique ou la captation de nouveaux flux de déchets amiantés.*

*La croissance d'Europlasma Industries illustre les résultats positifs des efforts de diversification géographique et sectorielle appliqués aux solutions plasma, entamés en 2014. En outre, elle valide pleinement le modèle économique issu de la conversion d'études d'ingénierie en fourniture de systèmes complets à marge élevée.*

*CHO Power constitue une plateforme de rupture technologique, qui a nécessité des années de développement. Cet investissement continu et coûteux à Morcenx, reflété dans les pertes de CHO Power du 1<sup>er</sup> semestre 2015, a permis de réaliser les étapes majeures en vue du protocole de « FAR » (Final Acceptance with Reserves). Il renforce également notre position sur le marché avec des barrières à l'entrée assises sur l'expertise et la propriété intellectuelle, comme en témoignent au quotidien les nombreuses sollicitations que nous recevons du monde entier. La « FAR » conduira CHO Power dans sa prochaine étape du déploiement du portefeuille de projets actifs de CHO Power, parmi lesquels CHO Tiper, CHO Locminé, et CHO Brocéliande.*

*Les progrès réalisés au cours des 18 derniers mois sont très encourageants et je remercie les équipes pour leur engagement total sur l'exécution du plan stratégique pour chacun de nos trois segments ».*

## Activité et résultats (\*)

(\*) : cf note sur appellation des segments en fin de communiqué

### Redressement de l'activité « Traitement de l'amiante » et de l'activité « Solutions Plasma »

en K€	30/06/2015	30/06/2014	Variation
Chiffre d'affaires	6 903	4 754	2 149
EBITDA	-4 887	-5 280	393
Résultat opérationnel	-8 835	-7 446	-1 389
Résultat financier	224	-553	777
Résultat net de la période	-9 768	-7 973	-1 795
Résultat net (part Groupe)	-9 749	-7 961	-1 788
Résultat par action (en euros par action)	-0,14	-0,37	0,23

Source : Comptes consolidés semestriels 2015 arrêtés par le Conseil d'Administration du 26 octobre 2015, ayant fait l'objet d'un examen limité par les commissaires aux comptes.

### Activité et chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du 1<sup>er</sup> semestre 2015 marque une progression de 45% par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2014, soit une augmentation de 2 149 K€ en valeur : Les activités Traitement de l'amiante et Solutions Plasma sont en progression, tandis que le chiffre d'affaires du secteur Energies Renouvelables est en retrait.

**L'activité de Traitement de l'amiante (Inertam)** affiche un chiffre d'affaires de 5 743 K€ en progression de 60% par rapport au 30 juin 2014. Cette bonne performance s'explique par l'augmentation des volumes traités sur le semestre : 2 986 tonnes contre 1 785 tonnes au 1<sup>er</sup> semestre 2014, confirmant ainsi les améliorations constatées au second semestre 2014.

Cette performance démontre les progrès réalisés grâce à une meilleure rigueur d'exécution et sera pérennisée grâce aux investissements de fiabilité engagés fin 2014 et qui se poursuivront jusqu'en 2016.

**L'activité Solutions Plasma (Europlasma Industries)** a généré un chiffre d'affaires de 600 K€, contre 61 K€ au 30 juin 2014. Cette progression est liée à la reconnaissance de chiffre d'affaires sur le contrat KNPP (Kozloduy Nuclear Power Plant) et sur le contrat chinois signé début 2015, respectivement pour 259 K€ et 321 K€.

**La branche Energies Renouvelables** a en revanche enregistré un chiffre d'affaires de 560 K€, contre 1 109 K€ au 30 juin 2014. Le chiffre d'affaires de ce segment correspond à la reconnaissance de revenus sur le contrat EPC selon la méthode de l'avancement.

Il convient de rappeler qu'un changement d'estimation était intervenu au 31 décembre 2014 afin de refléter une révision substantielle du budget du projet à terminaison, un recul d'avancement avait été alors constaté se traduisant par un chiffre d'affaires négatif de 638 K€ sur l'année 2014.

Le chiffre d'affaires de 560 K€ reconnu sur le 1<sup>er</sup> semestre 2015 marque donc la progression du projet sur les bases nouvelles établies à fin décembre 2014. Cette progression s'opère à un rythme maîtrisé, dans une optique d'optimisation des investissements et de la trésorerie.

### Résultats et performance opérationnelle :

La perte opérationnelle du 1<sup>er</sup> semestre 2015 s'établit à 8 835 K€, contre 7 446 K€ au 30 juin 2014. Ce résultat recouvre des performances contrastées :

L'activité de Traitement de l'amiante, affiche un Ebitda de 1 381K€ et un profit opérationnel de 249 K€ contre un EBITDA négatif de 186 K€ et une perte opérationnelle de 1 413 K€ au 30 juin 2014. Cette performance illustre les progrès accomplis se traduisant par une augmentation des volumes traités, résultat d'une meilleure gestion de l'outil de production, et d'un dynamisme commercial soutenu.

Le segment Solutions Plasma, qui porte l'intégralité des coûts Corporate du Groupe, a réduit sa perte opérationnelle à 1 515 K€ contre 2 015 K€ au 30 juin 2014, grâce en particulier à la contribution positive

des activités d'ingénierie témoignant de la reconnaissance de son savoir-faire industriel et de son redéploiement commercial.

L'essentiel de la perte opérationnelle du semestre est principalement imputable au segment Energies Renouvelables dont les charges opérationnelles reflètent la montée en puissance de l'usine CHO Morcenx et les nombreux essais y afférant. Les résultats sur ce segment sont également affectés par un complément de provision pour perte à terminaison sur le contrat EPC et un complément de provision pour garantie représentant un total de 1 638 K€ (et n'ayant pas d'impact sur la trésorerie de la période). Les pertes opérationnelles enregistrées par le segment Energies Renouvelables s'élèvent ainsi à 7 471 K€ au 30 juin 2015 contre 3 994 K€ au 30 juin 2014.

Après prise en compte d'un résultat financier positif de 224 K€, d'une charge d'impôts de 1 160 K€ (incluant le passage en perte d'un impôt différé actif de 1 250 K€), et des intérêts minoritaires, la perte nette s'établit à 9 749 K€ contre 7 961 K€ fin juin 2014.

## Situation financière consolidée

En milliers d'euros (K€)	30/06/15	31/12/14	Variation
Actifs non courants	25 218	22 641	2 577
Actifs courants (hors trésorerie)	13 369	24 021	-10 652
Trésorerie	6 653	13 640	-6 987
Capitaux Propres	7 422	16 921	-9 499
Dettes financières non courantes	7 303	7 982	-679
Autres passifs non courants	728	673	55
Dettes financières courantes	1 374	1 359	15
Autres passifs courants	28 412	33 366	-4 954
Total Bilan	45 240	60 302	-15 062
Endettement net	2 024	-4 299	6 322
Taux d'endettement Net	27%	-25%	53%
Capitaux Propres - Part du Groupe, par action en €/par action	0,11	0,24	-0,14

Source : Comptes consolidés semestriels 2015 arrêtés par le Conseil d'Administration du 26 octobre 2015, ayant fait l'objet d'un examen limité par les commissaires aux comptes

Le total du bilan s'établit à 45 240 K€ contre 60 302 K€ au 31 décembre 2014 soit une baisse de 15 062 K€.

Au sein du bilan actif, la trésorerie à 6 653 K€ affiche une baisse de 6 987 K€ correspondant à la consommation nette sur la période, principalement affectée aux besoins du segment Energies Renouvelables.

Au sein des actifs courants hors trésorerie, le complément de garantie d'un montant de 4 000 K€ versé fin 2014 sur le contrat EPC de CHO Morcenx a été remboursé au cours du semestre par le client à hauteur de 3 870 K€.

Au sein du bilan passif, les capitaux propres à 7 422 K€ sont en retrait de 9 499 K€ par rapport au 31 décembre 2014, en lien avec la perte de la période de 9 749 K€ en partie compensée par les augmentations de capital liées à la conversion des BSAR pour 261 K€ prime d'émission incluse.

L'évolution des différents postes est partiellement compensée par l'augmentation des provisions courantes de 2 026 K€ dont 1 638 K€ sont liés au projet de construction de la centrale CHO Morcenx.

Les mouvements des autres postes de bilan actifs et passifs sont détaillés dans les notes du rapport financier semestriel en § 6.4.12 pour les autres passifs et en § 6.4.6 pour les autres actifs.

L'endettement net du groupe s'établit à 2 024 K€ au 30 juin 2015 contre un endettement net négatif de 4 299 K€ au 31 décembre 2014 (excédent de trésorerie). Cette augmentation de l'endettement s'explique par la diminution de la trésorerie. Le Groupe n'a pas eu recours à des prêts supplémentaires sur la période et il a par ailleurs réglé les échéances de ses différents moratoires (obtenus en 2013 et 2014) à hauteur de 720 K€ sur le

semestre.

Le taux d'endettement net à 27% reste limité.

## Trésorerie : capacité d'autofinancement

En milliers d'euros (K€)	30/06/15	30/06/14	Variation
Capacité d'autofinancement	-4 903	-5 126	223
Désinvestissements/(Investissements) nets	1 921	-150	2071

La capacité d'autofinancement à -4 903 K€ s'est légèrement redressée reflétant l'amélioration des performances des segments Solutions Plasma et Traitement de l'amiante. Les progrès de ces segments ne suffisent cependant pas à compenser la capacité d'autofinancement déficitaire du secteur Energies Renouvelables.

Il convient de rappeler que la consommation de trésorerie du Groupe est actuellement essentiellement liée à la finalisation du processus de livraison/réception de l'usine de CHO Morcenx et reste, de ce fait, très dépendante de la réalisation des différents jalons dans les délais prévus.

## Perspectives d'activité

### **Energies renouvelables**

Le planning de développement des autres centrales CHO Tiper, CHO Locminé et CHO Brocéliande se poursuit, selon des phases propres à chaque projet.

CHO Tiper a reçu un avis favorable sans réserve du commissaire enquêteur et poursuit les phases ultérieures de son développement. L'Arrêté Préfectoral est désormais attendu au 1<sup>er</sup> trimestre 2016, après enquête publique complémentaire, ce qui permettra après sécurisation du financement d'entrer dans la phase concrète de construction de la centrale, qui bénéficiera pleinement de l'acquis d'expérience issu de la mise au point technique de CHO Morcenx.

Au-delà des projets déjà annoncés et bien engagés, le développement sélectif de nouveaux projets d'énergie renouvelable se poursuit, répondant au double objectif de (i) fournir à CHO Power un niveau d'activité soutenu à partir de 2016 et (ii) éviter la dispersion des équipes dont l'objectif prioritaire reste la livraison définitive de CHO Morcenx. D'autres projets sont en cours de développement préliminaire et seront annoncés en temps voulu.

Ces projets s'appuient sur un réseau de partenaires développeurs ou apporteurs de déchets, et les montages envisagés sur ces projets sont de type « BOO » (Build Own Operate), dans lesquels l'usine sera construite par CHO Power et exploitée par sa filiale CHOPEX.

CHO Power répond aux sollicitations à l'export en proposant des études. Si l'export n'est pas aujourd'hui la priorité stratégique du Groupe en matière d'exécution de projets, la demande est susceptible de générer, à terme, des opportunités de partenariat ou de vente de licences.

### **Traitement de l'amiante**

L'année 2015 doit permettre à Inertam de confirmer sa rentabilité. Cet objectif a été atteint au premier semestre 2015 grâce à une gestion plus rigoureuse de la production, et sera pérennisé grâce aux investissements structurels réalisés ou en cours.

Par ailleurs, la prise en compte des risques environnementaux et sanitaires consécutifs à l'enfouissement d'amiante « non-lié » par certains pays européens (Italie, Suisse, Allemagne) permet d'envisager, à terme, des perspectives commerciales à l'export.

### **Solutions Plasma**

En janvier 2015, Europlasma a signé avec une société industrielle chinoise un contrat pour la fourniture d'ingénierie et d'équipements d'une unité de vitrification de cendres volantes issues de l'incinération

d'ordures ménagères. Cette unité plasma d'une capacité de 30 tonnes/jour sera installée dans la province de Guangdong, la plus peuplée de la République populaire de Chine, et livrée début 2016. L'usine d'incinération ainsi équipée sera la première installation chinoise capable de neutraliser et valoriser ses cendres volantes, en réponse aux attentes du gouvernement chinois relatives à la protection de l'environnement.

D'un point de vue commercial, la stratégie de double déploiement (sectoriel et géographique) d'Europolasma Industries donne d'excellents résultats. En particulier :

Sur le marché chinois, le projet démarré en 2015 donne déjà lieu à la vente d'équipements complémentaires. Par ailleurs, une nouvelle étude de faisabilité technico-économique de vitrification de cendres a été commandée par un autre client chinois. Des contacts avancés avec plusieurs entreprises chinoises dans le secteur de la dépollution pourraient présager d'un nouveau contrat de vente d'ingénierie et d'équipements plasma à l'horizon 2016.

Dans le domaine des déchets radioactifs, Europolasma Industries continue son travail de valorisation de sa technologie et est actuellement en contact avec de grands acteurs français pour essayer de répondre à la problématique du stockage durable de ces déchets.

Enfin, le secteur sidérurgique porte un intérêt marqué pour la technologie plasma, en particulier pour réduire ses émissions de CO<sub>2</sub>, et amène Europolasma Industries à prévoir un développement de son activité dans ce domaine dans les deux ans à venir. Des essais seront prochainement réalisés pour le compte d'un client européen sur la plateforme R&D de Morcenx, pour valider et pré-industrialiser les résultats encourageants de l'étude préliminaire.

### Note concernant l'appellation des segments

Conformément à une décision du Conseil d'administration et afin d'améliorer la compréhension des différentes activités du Groupe Europolasma, les dénominations des différentes activités ont été modifiées comme suit :

- Le segment « Etudes, Ingénieries, Torches et Procédés » est renommé « Solutions Plasma pour les gaz et déchets dangereux » ou « Solutions plasma » et opéré sous la dénomination commerciale « Europolasma Industries ». Rappelons que ce segment porte l'intégralité des coûts de holding et Corporate du Groupe.
- Le segment « Destruction des déchets dangereux » est renommé « Traitement de l'amiante » (Inertam). Il est opéré par la filiale Inertam.
- La dénomination du segment « Energies Renouvelables » reste inchangée.

### Publication des semestriels 2015

Retrouvez le rapport financier relatif aux résultats semestriels 2015 sur le site du Groupe [www.europolasma.com](http://www.europolasma.com), dans la partie « Actionnaires & Investisseurs », dans la rubrique « information règlementée »

### A propos d'EUROPLASMA

Au coeur des problématiques environnementales, EUROPLASMA conçoit et développe des solutions plasma innovantes destinées à la production d'énergies renouvelables et à la valorisation des déchets dangereux ainsi qu'à des applications connexes vers des industries multisectorielles soucieuses de réduire leur empreinte environnementale. L'action EUROPLASMA est cotée sur Alternext (FR000044810-ALEUP). Pour plus d'informations: [www.europolasma.com](http://www.europolasma.com)

**CONTACTS :**  
**Relations Presse**  
Anne BORDERES  
Tel: + 33 (0) 556 497 000

**Relations Investisseurs & Analystes**  
[contactbourse@europolasma.com](mailto:contactbourse@europolasma.com)

### Avertissement important

Ce communiqué contient des informations et déclarations de nature prévisionnelle fondées sur les meilleures estimations de la Direction à la date de leur publication. Ces informations sont soumises par nature à des risques et incertitudes difficilement prévisibles et généralement en dehors du champ d'action du Groupe. Ces risques incluent les risques listés dans le Document de Référence du Groupe disponible sur son site internet <http://www.europolasma.com>. Les performances futures du Groupe peuvent en conséquence différer sensiblement des informations prospectives communiquées et le Groupe ne peut prendre aucun engagement quant à la réalisation de ces éléments prévisionnels.

## ANNEXES

### 1. GLOSSAIRE

**BSA** : bons de souscription d'action.

**BSAR** : bons de souscription d'action remboursables

**CHO Morcenx** : Société par Actions Simplifiée, propriétaire de l'usine de production d'énergie à partir de déchets et biomasse à Morcenx (Landes), détenue à 35% (25% au 30 juin 2014) par le Groupe Europlasma, via sa filiale CHO Power.

**EBITDA** : résultat net de l'ensemble consolidé, augmenté de l'impôt sur les bénéfices, des charges financières nettes des produits financiers et des dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises.

**Endettement net** : dettes financières courantes et non courantes sous déduction de la trésorerie et équivalents.

**EPC** : Engineering, Procurement and Construction contract. C'est un contrat d'ingénierie, approvisionnement et construction.

**FA** : « Final Acceptance » ou « Lifting of Reserves » : réception définitive par le client ou livraison définitive de l'usine de CHO Morcenx . Les réserves concernent : 1/ l'ajout de moteurs supplémentaires ; 2/ des améliorations d'ordre esthétique et environnemental

**FAR** : Final Acceptance with reserves , Réception avec réserves de l'usine par son client dans sa configuration actuelle avec 2 moteurs.

**EPC** : Engineering, Procurement and Construction contract. C'est un contrat d'ingénierie, approvisionnement et construction.

**KIWI** : Kobelco Eco Solution (KES) Industrial CHO PoWer GasIfication est un programme de développement qui vise à tester la combinaison d'un nouveau type de gazéifieur développé par KES et le turboplasma® (procédé d'épuration par plasma du gaz de synthèse) développé par Europlasma, pour la production d'énergie à partir de déchets et de biomasse.

**KNPP** : Kozloduy Nuclear Power Plant est un contrat qui prévoit la fourniture d'un four plasma pour réduire le volume et immobiliser les déchets faiblement et très faiblement radioactifs de la centrale nucléaire bulgare.

**O&M** : Operations and Maintenance Contract. C'est un contrat d'exploitation et maintenance.

**Taux d'endettement net** : Endettement net/Capitaux propres

**TOD** : la Take Over Date est la date de réception technique provisoire de l'usine CHO Morcenx par son client, la société CHO Morcenx.



## 2. INFORMATION SECTORIELLE

30/06/2015	Solutions Plasma	Traitement de l'amiante	Energies Renouvelables	Air et Gaz	Total
Goodwill	0	1 308	0	8	1 316
Autres immobilisations incorporelles	764	32	2	0	797
Immobilisations corporelles	7 835	4 390	123	0	12 349
Autres actifs non courants	1 283	1 119	7 736	618	10 756
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 796	207	547	102	6 653
<b>Total Actif</b>	<b>18 876</b>	<b>11 117</b>	<b>14 515</b>	<b>730</b>	<b>45 240</b>
Dettes financières	6 493	2 181	3	0	8 677
CA	600	5 743	560	0	6 903
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	-768	-1 132	-1 958	-87	-3 945
Résultat opérationnel	-1 515	249	-7 471	-97	-8 835
EBITDA	-747	1 381	-5 511	-10	-4 887

31/12/2014	Solutions Plasma	Traitement de l'amiante	Energies Renouvelables	Air et Gaz	Total
Goodwill	0	1 308	0	8	1 316
Autres immobilisations incorporelles	844	35	186	0	1 065
Immobilisations corporelles	8 347	3 874	66	0	12 287
Autres actifs non courants	1 285	914	5 170	605	7 973
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12 638	464	425	114	13 640
<b>Total Actif</b>	<b>26 043</b>	<b>10 875</b>	<b>22 653</b>	<b>730</b>	<b>60 302</b>
Dettes financières	6 891	2 447	4	0	9 341
CA	117	9 461	-596	0	8 983
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	-3 076	-3 278	-4 041	29	-10 366
Résultat opérationnel	-5 478	-3 094	-14 358	-10	-22 940
EBITDA	-2 402	1 491	-10 227	-39	-11 176

30/06/2014	Solutions Plasma	Traitement de l'amiante	Energies Renouvelables	Air et Gaz	Total
Goodwill	0	2 615	0	8	2 624
Autres immobilisations incorporelles	927	29	335	0	1 292
Immobilisations corporelles	9 384	5 092	68	0	14 544
Autres actifs non courants	1 264	735	8 946	576	11 521
Trésorerie et équivalents de trésorerie	820	207	125	144	1 297
<b>Total Actif</b>	<b>15 127</b>	<b>12 113</b>	<b>15 362</b>	<b>1 044</b>	<b>43 646</b>
Dettes financières	10 357	2 711	6 507	0	19 576
CA	61	3 584	1 109	0	4 754
Dotations nettes aux amortissements et dépréciations	-1 075	-1 228	100	0	-2 203
Résultat opérationnel	-2 015	-1 413	-3 994	-23	-7 446
EBITDA	-940	-186	-4 131	-23	-5 280

Source : Comptes consolidés semestriels 2015 arrêtés par le Conseil d'Administration du 26 octobre 2015, ayant fait l'objet d'un examen limité par les commissaires aux comptes